



La Municipalité
d'Armagh

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
ARMAGH**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE:-

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, qui sera tenue le 5 avril 2023 à 19h30, il sera déposé le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022.

**DONNÉ À ARMAGH CE 13^e JOUR DE mars DEUX
MILLE vingt-trois**

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Armagh, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie, aux deux endroits désignés par le conseil entre 14 et 16 heures de l'après-midi, le 13^e jour de mars 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour de mars deux mille vingt-trois.

Directrice générale et greffière-trésorière